

---

## **Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 11 mars 2024

Résolution: CA24 22 0055

---

### **Déclaration pour souligner le Mois de la Francophonie et le statut de métropole francophone des Amériques de Montréal**

Attendu que le Mois de la Francophonie se déroule chaque année au mois de mars et est célébré à travers le monde afin de promouvoir la langue française;

Attendu que Montréal est la métropole francophone des Amériques;

Attendu que Montréal, métropole francophone des Amériques, est une métropole cosmopolite, dynamique, ouverte sur le monde et inclusive et qu'elle promeut une approche valorisant la diversité sous toutes ses formes, tout en célébrant le caractère rassembleur de la langue française, langue officielle et commune, socle de son identité unique et vecteur de cohésion au sein de l'espace public;

Attendu que la Ville de Montréal travaille en collaboration avec ses partenaires, dont le gouvernement du Québec, l'Office québécois de la langue française et les organismes communautaires, pour faire du français le liant social de la métropole;

Attendu que la Ville de Montréal utilise ses installations, telles que les bibliothèques et les maisons de la culture, pour développer des programmes axés sur la valorisation de la langue française auprès de l'ensemble de la population;

Attendu que, dès 2017, la Ville de Montréal a accompagné tous les arrondissements afin de s'assurer que leurs pratiques soient désormais conformes aux exigences de la Charte de la langue française et qu'ils obtiennent leurs certificats de francisation;

Attendu que la Ville de Montréal a adopté, en 2021, le Plan d'action en matière de valorisation de la langue française, qui lui permet de réaffirmer l'importance du français comme langue officielle et commune à Montréal ainsi que d'assurer la valorisation et le rayonnement de la langue française;

Attendu que la Ville de Montréal, pour la première fois de son histoire, a créé, en 2021, le poste de commissaire à la langue française et qu'elle a nommé, en 2020, une personne responsable de ce dossier au sein du comité exécutif;

Attendu que la Ville de Montréal a également mis en place un comité d'experts sur la langue française pour l'accompagner dans ses actions;

Attendu que le Service de l'expérience citoyenne et des communications de la Ville de Montréal a reçu, en 2022, le prix Mérite du français au travail par l'Office québécois de la langue française et que ce prix récompense le travail de l'équipe des communications internes et celui de la francisation, qui ont mis en place des outils sur l'intranet ainsi que dans le bulletin interne pour favoriser l'utilisation juste du français à la Ville;

Attendu que la Ville de Montréal a bénéficié, en 2023, de 1,5 M\$ sur 2 ans du gouvernement du Québec pour son projet Valorisation et de promotion de la langue française dans la communauté montréalaise, à travers des activités de rayonnement auprès, notamment, des jeunes, du milieu des affaires montréalais et des nouveaux arrivants;

Attendu que dans le cadre de la Stratégie centre-ville, dévoilée en janvier 2024, la Ville de Montréal a annoncé sa volonté de mettre en valeur l'héritage francophone du Quartier latin, qui a accueilli, au fil du temps, de grandes organisations francophones qui ont façonné la métropole;

Attendu que la Ville de Montréal a reçu, en 2023, 300 000 \$ du gouvernement du Québec, via le Fonds de programmation francophone mutualisée, qui permet aux festivals de développer un projet en collégialité avec un autre organisme partenaire et de déployer une programmation mutualisée axée sur la valorisation de la langue française;

Attendu que les quatre bibliothèques du Sud-Ouest, la maison de la culture Marie-Uguay et les partenaires de l'arrondissement dont le centre culturel Georges-Vanier proposent à la population une riche programmation inclusive, rassembleuse et diversifiée permettant de mettre en valeur et de célébrer la culture francophone sous toutes ses formes;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest invite l'ensemble de la population à célébrer, en mars, le Mois de la Francophonie;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest célèbre le statut de métropole francophone des Amériques de la Ville de Montréal et continue à valoriser la langue française en tant que langue commune dans toutes ses sphères d'activité;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest appuie la Ville de Montréal dans le maintien de son approche qui consiste à valoriser la diversité sous toutes ses formes, tout en célébrant le caractère rassembleur de la langue française, langue officielle et commune de la métropole du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12

Benoit DORAIS

\_\_\_\_\_  
Maire d'arrondissement

Sylvie PARENT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 mars 2024